

Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le vendredi 9 octobre 2020 à 8 h

En raison de la situation actuelle qui prévaut concernant la COVID-19, le gouvernement provincial a adopté une directive le 15 mars 2020 permettant la tenue des séances de Conseil sans la présence du public et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La présente séance peut être visionnée par webdiffusion en différé.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Tous les membres du Conseil sont présents comme suit :

Son Honneur le maire Georges Bourelle et les conseillers Dominique Godin, Karen Messier, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss sont présents à distance par système de transmission vidéo.

AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques sont présents à distance par système de transmission vidéo.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du Vendredi 9 octobre 2020 à 8 h

2020-10-327 Il est proposé par la conseillère Karen Messier, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du vendredi 9 octobre 2020 à 8 h, tel que soumis.

60. GÉNÉRAL

60.1 Renonciation à l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 9 octobre 2020

2020-10-328 **CONSIDÉRANT** l'article 325 de la Loi sur les cités et ville, en vertu duquel tout membre du Conseil présent à une séance extraordinaire peut renoncer par écrit à l'avis de convocation de cette séance;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont renoncés par écrit à l'avis de convocation et seront présents virtuellement à la séance extraordinaire du 9 octobre 2020;

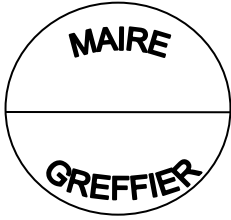
Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de renoncer à l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 9 octobre 2020.

60.2 Rescision des résolutions 2020-09-288 concernant l'élection partielle du 6 décembre 2020 pour le district 6 - budget prévisionnel de 92 000 \$ et grille de rémunération et 2020-09-317 concernant un avis de vacance au poste de conseiller municipal du district 6

2020-10-329 **CONSIDÉRANT** l'Arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020 et le Décret 1020-2020 du 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que Beaconsfield est dans une zone rouge depuis le 1^{er} octobre 2020;

CONSIDÉRANT que présentement le Conseil détient le quorum et qu'il n'y a pas de vacance au poste de maire;



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Karen Messier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de rescinder les résolutions 2020-09-288 concernant l'élection partielle du 6 décembre 2020 pour le district 6 - budget prévisionnel de 92 000 \$ et grille de rémunération et 2020-09-317 concernant un avis de vacance au poste de conseiller municipal du district 6.

95. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance extraordinaire à 8 h 05.

MAIRE

GREFFIÈRE